

Les constructions de type agroécologie : une formation hybride?

Dr Ousmane DIAO,

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

[diaosabaly@yahoo.fr/](mailto:diaosabaly@yahoo.fr) ousmane12.diao@ucad.edu.sn

Résumé : Cette étude est une contribution lexicologique sur la terminologie d'un domaine de spécialité. Elle est fondée sur l'analyse linguistique d'une catégorie de mots qui caractérise la langue scientifique : la composition. Elle présente d'abord le cadre théorique qui est celui de la morphologie constructionnelle, définit la notion de composition en rapport avec la dérivation et présente une typologie de composés. Elle distingue ainsi les composés populaires et les composés néoclassiques de la formation hybride. L'analyse met l'accent sur la complexité morphologique et la difficulté d'interprétation de ce type d'unités, tout en notant sa productivité. Nous proposons de ce fait une étude qualitative fondée sur une analyse morphosyntaxique et sémantique de quelques notions liées à l'environnement.

Abstract: This study is a lexicological contribution to the terminology of a field of specialty. It is based on the linguistic analysis of a category of words that characterizes scientific language: composition. It first presents the theoretical framework that is that of constructional morphology, defines the notion of composition in relation to derivation, and presents a typology of compounds. The paper thus distinguishes popular compounds from neoclassical compounds before isolating the hybrid formation. The analysis emphasizes the morphological complexity and the difficulty of interpreting this type of unit while noting its productivity. We, therefore, propose a qualitative study based on a morphosyntactic and semantic analysis of some environment-related concepts.

Mots-clés : morphologie, mots composés, composés populaires, composés néoclassiques, composés hybrides

Keywords: morphology, compound words, popular compounds, neoclassical compounds, hybrid compounds.

Introduction

Louis Guilbert, dans *la créativité lexicale*, dit à propos de la néologie : « *La néologie lexicale se définit par la possibilité de création de nouvelles unités lexicales, en vertu des règles de production incluses dans le système lexical* »¹. Il ajoute aussi que *s'intéresser aux néologismes pourrait être conçu comme une tentative de « définition de ces virtualités »*². En effet, de prime abord, l'on est tenté de se poser la question de savoir ce qu'est l'agroécologie. Cette question bien qu'évidente, demeure fondamentale. C'est ainsi que pour expliciter le terme « *agroécologie* », Raphael Belmin et al. parlent de « *...construire un monde agricole capable de nourrir plus d'un milliard de bouches, tout en protégeant la biodiversité et le climat* »³. Dans cette définition, deux expressions attirent l'attention : « *construire un monde agricole* » et « *protégeant la biodiversité et le climat* ». Ainsi, les termes : agroécologie, biodiversité ou encore écosystème, du point de vue linguistique renvoient à la terminologie de l'environnement qui constitue le domaine de spécialité. La terminologie que l'on définit comme « *l'étude systématique de la dénomination des notions (ou concepts) spécifiques de domaines spécialisés des connaissances ou des techniques.* »⁴. Quant à l'environnement, il faut dire que ces dernières années, il est au cœur de toutes les préoccupations et à tous les niveaux de décision. Il peut être défini de manière générique comme l'ensemble des éléments qui nous entourent. Dans cette étude, il s'agit de réfléchir, du point de vue linguistique, sur les vocables du type : agroécologie, biodiversité, et écosystème qui font partie du champ lexical de l'environnement. Dans quelle catégorie de mots peut-on les ranger ? Comment sont-ils formés ? À quoi renvoient-ils ? Répondre à ces questions pourra sans doute aider à mieux s'approprier de ces notions. Avec comme première hypothèse que la connaissance des procédés de formations lexicales aiderait à mieux comprendre les notions désignées. La deuxième hypothèse admet que l'interprétation de certaines unités lexicales composées n'est pas toujours prédictible. En effet, l'analyse linguistique permettra davantage une meilleure compréhension pour une bonne mise en œuvre de ces types de notions. Même si, quand on parle le plus souvent de développement, on oublie toujours la question de la langue. À travers un questionnaire

¹ Louis Guilbert, *la créativité lexicale*, Paris, Larousse, impr. 1975, p.31.

² Louis Guilbert, *la créativité lexicale*, Paris, Larousse, impr. 1975, p.31

³ Belmin Raphael et al., *Sur les sentiers de l'agroécologie africaine*, Montpellier, presse@cirad.fr

2020, p.2.

⁴DUBOIS Jean et al., *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 2002, p.481.

adressé à des étudiants de Licence 1, Lettres Modernes, nous proposons une étude qualitative fondée sur une analyse morphosyntaxique et sémantique de quelques notions liées à l'environnement : agroécologie, biodiversité, écosystème. C'est donc une contribution lexicologique sur la terminologie d'un domaine de spécialité et concerne une catégorie de mots et un procédé de plus en plus productif : la composition.

1. La composition : un procédé de morphologie constructionnelle

Dans cette première partie, nous essayerons de répondre à la question : à quelle catégorie de mots renvoient les différents termes du corpus : agroécologie, biodiversité, écosystème. Ce qui nous permettra aussi de mieux circonscrire le cadre théorique dans lequel s'inscrit cette étude.

D'abord du point de vue théorique, il faut préciser que ces unités lexicales relèvent de la morphologie lexicale que l'on distingue généralement de la morphologie flexionnelle et qui est définie comme un procédé de formation de mots qui permet de construire de nouvelles unités lexicales. La morphologie, au sens couramment donné à ce terme en linguistique, étudie la structure interne des mots. Fiammetta Namer la définit comme une : « *étude de la covariation systématique du sens et de la forme des mots (des lexèmes) complexes* »⁵.

En effet, la variation de la forme entraîne généralement une différenciation sémantique par l'ajout ou la perte de sèmes. Selon Denis Cresseils :

*On peut désigner du terme général de morphologie constructionnelle l'ensemble des relations que peuvent entretenir des lexèmes différents mais apparentés, appartenant selon la terminologie traditionnelle à la même famille de mots, un lexème construit étant un lexème dont la formation peut se décrire à partir d'un ou plusieurs autres. C'est ce que les grammaires traditionnelles appellent « formation des mots » où le terme de mot doit être compris au sens de lexème.*⁶

Ainsi, la morphologie est du domaine des mots construits, des mots qui entretiennent à la fois des rapports de forme et de sens. En effet, la morphologie constructionnelle est à distinguer de la morphologie flexionnelle, ensemble des relations que peuvent entretenir les différentes

⁵ NAMER Fiammetta, « Développements récents (et moins récents) en morphologie constructionnelle et leur application à la lexicographie historique », Nancy : ATILF ([http : //www.atilf.fr/tlf-etym/namer.pdf](http://www.atilf.fr/tlf-etym/namer.pdf)), 2007, p.2.

⁶ [Http://denis.cresseils.fr](http://denis.cresseils.fr) Consulté le 20 novembre 2022

formes d'un même lexème : par exemple, le singulier et le pluriel d'un nom, dans certaines langues.

Exemple 1: Chant : chante, chants :

Il s'agit de la morphologie flexionnelle. Le « e » et le « s » manifestent les catégories de temps, de nombre, de genre suivant la catégorie grammaticale concernée. Alors que chant et chanteur relèvent de la morphologie dérivationnelle. Deux morphèmes interviennent dans la formation : un morphème libre [ʃât] et un morphème lié [æɾ].

La morphologie constructionnelle a à voir donc avec le lexique, elle étudie la structuration et en prédit l'accroissement. On réunit généralement sous le nom de morphologie constructionnelle les procédés de formation de mots suivants : la dérivation, la composition et la conversion qui sont des procédés morphologiques. En effet, à l'intérieur de la morphologie constructionnelle, on distingue la composition de la dérivation.

Dans la composition, la formation d'un lexème met en jeu deux éléments ou plus qui peuvent chacun de leur côté se rencontrer dans des mots pleins dont ils encodent le sens lexical. Par exemple, si nous prenons l'unité lexicale *porte-parole*, on distingue deux autres unités lexicales qui peuvent à leur tour exister, l'une indépendamment de l'autre, seule dans la chaîne parlée. En effet, *porte* et *parole* sont des unités lexicales qui peuvent apparaître seules, de manière isolée dans un énoncé comme l'illustrent les exemples suivants :

Exemple 2 : *Le porte-parole* du jour était connu de tous.

Exemple 3 : Il *porte* un message du roi.

Exemple 4 : *La parole* du griot est un témoin de l'histoire.

Dans ces différents exemples, *porte-parole*, *porte* et *parole* sont des unités de fonctionnement, donc des unités lexicales pleines. À l'exemple 2, l'unité lexicale *porte-parole* est une valence du verbe être dont il est le sujet. Dans le deuxième exemple, *porte* est une unité lexicale qui a dans sa valence deux éléments : *il* qui est son sujet et *un message du roi* qui est son complément d'objet direct. Au troisième exemple, *parole* est une unité lexicale qui constitue le noyau du groupe nominal, *la parole du griot*, sujet du verbe être.

En revanche, dans la dérivation, interviennent des éléments, les dérivatifs qui n'ont pas cette propriété d'exister seuls dans la chaîne parlée. Certains linguistes parlent dans ce cas de morphèmes liés par opposition aux morphèmes autonomes. En effet, dans une unité lexicale

dérivée, on distingue deux morphèmes : un morphème autonome et un morphème lié. On appelle morphème autonome, un morphème qui peut apparaître seul dans la chaîne parlée. Il a ainsi le statut de mot au sens traditionnel du terme. Exemple, dans l'unité lexicale *chanteur*, représenté phonétiquement [ʃâtær], *chant-* [ʃât] peut se rencontrer seul dans la langue : c'est donc un morphème autonome. Alors que *-eur* [æʁ], ne peut être employé dans la chaîne parlée que lorsqu'il est agglutiné à un autre morphème. C'est donc un morphème lié.

Ainsi, la composition se distingue de la dérivation du fait qu'elle met en jeu deux lexèmes, c'est-à-dire deux morphèmes autonomes alors que la dérivation utilise dans sa formation un seul lexème et un affixe. Lorsque l'élément ajouté, l'affixe est placé devant, on l'appelle un préfixe, s'il est ajouté à la fin, on parle de suffixe. Ainsi, la préfixation et la suffixation sont des procédés de dérivation : c'est ce qu'on appelle l'affixation. En français, l'affixation constitue un procédé de formation de mots très productif.

Exemple 5 :

Portable : est formé du radical *port* + le suffixe *-able* ;

Import : est formé du préfixe *im-* et du radical *port*.

Cependant, ces deux modes de constructions, à savoir la dérivation et la composition ne sont pas toujours faciles à distinguer, selon de nombreux linguistes, compte tenu de la nature des différents constituants qu'elles utilisent. Soient les exemples suivants : *tire-bouchon*, *photophobe*⁷, deux exemples cités par F. NAMER, S. LIGNON :

Tire-bouchon : cette unité lexicale est bien formée d'un verbe : *tirer* et d'un nom : *bouchon*. Elle relève de ce fait de la composition dans la mesure où ses deux constituants *tire* et *bouchon* sont bien des morphèmes libres étant donnés qu'ils peuvent être utilisés seuls dans la chaîne parlée. Soient les exemples suivants :

Exemple 6 : Il tire l'animal par la queue.

Exemple 7 : Le bouchon est hermétiquement fermé.

⁷ LIGNON Stéphanie, NAMER Fiammetta, *La composition néoclassique : nouvelles données, nouveaux usages, nouvelles définitions*, Nantes, P U N, 2012, pp. 149-150

Dans ces deux exemples, *tire* et *bouchon* connaissent une réalisation lexicale indépendante. Ils ont donc un statut d'unité lexicale.

Photophobe : cet adjectif est composé de *photo* et de *phobe* qui ne connaissent pas une réalisation autonome en français indigène. Même si *photo* apparaît dans certains cas où il est considéré, dans le procédé de la troncation, comme le diminutif de *photographie*.

Exemple 8 : Cette *photo* date de l'ère des indépendances.

Dans cet exemple, *photo* est bien le diminutif de *photographie*. On pourrait ainsi dire : cette photographie date de l'ère des indépendances.

Mais, dans l'unité lexicale *photophobe*, pour comprendre la formation de ce mot, il faut recourir à l'étymologie. C'est ce qu'on appelle un composé savant. Ainsi, dans le procédé de formation qu'est la composition qui nous intéresse dans cette étude, il faut noter qu'il existe principalement deux types de composés : les composés populaires et les composés savants.

Dans la composition populaire, les deux constituants du composé existent bien dans la langue indigène alors que pour la composition savante ou néoclassique, les différents constituants n'ont pas de réalisation lexicale en synchronie. Selon F. NAMER, S. LIGNON :

La composition néoclassique partage avec la composition populaire, avec laquelle elle est associée, la propriété de faire intervenir deux constituants à sens référentiel (ainsi, les constituants du composé populaire tire-bouchon sont respectivement un verbe : tirer et un nom : bouchon, et les formants de l'adjectif composé néoclassique photophobe sont phot (o)- lumière et phobe –craindre)...⁸

Ainsi, en ce qui concerne le procédé de la composition, on distingue la composition dite populaire du type *porte-parole* de la composition néoclassique dite savante de type *photophobe*.

On conviendra donc avec NAMER et LIGNON qu'« on distingue les deux types de composition d'une part par l'origine des constituants, non-autonomes et hérités du latin ou du grec pour la formation savante et autonomes pour la composition populaire... »⁹. Justement, c'est ce caractère non autonome des constituants des composés savants qui fait qu'il est difficile, d'une part de distinguer les composés néoclassiques des mots simples du point de vue morphologique

⁸ LIGNON Stéphanie, NAMER Fiammetta, 2012, *La composition néoclassique : nouvelles données, nouveaux usages, nouvelles définitions*, Nantes, P U N, pp. 149-150

⁹ LIGNON Stéphanie, NAMER Fiammetta, 2012, *La composition néoclassique : nouvelles données, nouveaux usages, nouvelles définitions*, Nantes, P U N, pp. 149-150

puisque'ils sont graphiquement simples, et d'autre part, de les isoler des mots dérivés dans une perspective synchronique.

En effet, à y regarder de plus près, il faut toujours convenir avec NAMER et LIGNON que définir un composé néoclassique, puisque c'est de lui qu'il s'agit, n'est pas chose facile. Pour ces auteurs :

Le critère de non -autonomie des constituants, définitoire des composés savants, pose un premier problème : pour certains, cela signifie que les constituants sont non autonomes dans la langue indigène, car hérités du latin ou du grec : c'est le cas de céphalopode, palmipède, ou pathologie. Mais pour d'autres, la définition de composé néoclassique englobe les unités comme anglo-américain, dont la forme tronquée de l'un des constituants, ici anglais, rend celui-ci non autonome.¹⁰

Il apparaît ainsi, qu'en plus du caractère non autonome des constituants qui pourrait définir les composés savants, il s'y ajoute le phénomène de la troncation. Car il n'est pas toujours aisé de distinguer un mot tronqué d'une racine latine ou grecque. En effet, dans *anglo-américain*, *anglo* est-il une racine ou un mot tronqué ?

En conclusion, dans la classification des mots composés, on distingue d'une part les composés populaires et, d'autre part les composés néoclassiques. Cependant, la distinction entre les deux typologies est rendue difficile par le caractère non-autonome des constituants des composés et par la nature tronquée de certains constituants. Ce qui rend difficile la distinction composés savants et composés populaires. L'autre difficulté évoquée est celle de la distinction entre composés néoclassiques et dérivés. Car un deuxième problème est soulevé par le caractère non-autonome des constituants entrant en jeu dans la formation savante. Quelle serait alors la frontière entre composition et affixation ? En réalité, certaines unités comme *dermatologue* posent de véritables problèmes de classement. *Dermatologue* serait-il un composé néoclassique ou un suffixé en *-logue* ?¹¹ S'interrogent NAMER et LIGNON. Pour les distinguer, il faut bien recourir à d'autres critères comme celui de la position du constituant sémantiquement recteur qui déterminerait la nature néoclassique du composé.

¹⁰ LIGNON Stéphanie, NAMER Fiammetta, 2012, *La composition néoclassique : nouvelles données, nouveaux usages, nouvelles définitions*, Nantes, P U N, p.150

¹¹ LIGNON Stéphanie, NAMER Fiammetta, 2012, *La composition néoclassique : nouvelles données, nouveaux usages, nouvelles définitions*, Nantes, P U N, p.151

Ainsi, c'est dans le cadre général de la morphologie qu'il convient de situer notre étude, celui de la morphologie constructionnelle qui traite des unités lexicales construites. Les unités lexicales de notre corpus : agroécologie, biodiversité, écosystème constituent bien des unités construites. Sont-ils construits par les règles de la dérivation ou celles de la composition ? Sont-ils des composés savants ? Ainsi, nous estimons que déterminer le procédé de formation de ces types de mots aiderait à mieux les décrire et surtout à les interpréter convenablement dans les différents domaines où ils sont employés.

2. Description et interprétation

Avant toute description, il est important de faire la situation de la question dans la littérature linguistique, notamment dans le domaine de la morphologie. De l'avis de NAMER et LIGNON, la question de la composition a fait l'objet de nombreuses études ces dernières années. Des questionnements liés à l'identification des éléments de composition, à la place particulière que ces composés occupent dans le domaine de la morphologie, à leur interprétation et à leur organisation. Pour le français, les travaux de Amiot (2005) et Amiot & Dal (2008), Namer (2005a, 2005b, 2007, 2012), Namer & Villoing (2006, 2007) et Villoing (2012) sont cités comme des références.¹²

Aussi, pour mieux comprendre les problématiques liées à la formation néoclassique, un bref survol historique s'impose-t-il. Dans cette perspective, Namer & Lignon (2012) rappellent que:

*Avant le 18^{ème} siècle, et plus particulièrement au Moyen-Âge et à la renaissance, les composés néoclassiques créés en français obéissent à des modèles de construction peu stricts et sont pour l'essentiel traduits du latin ou calqués sur cette langue, le grec étant banni car trop éloigné du français.*¹³

Toujours Namer & Lignon citant, Cottez (1998) ajoutent:

Le renouveau des constructions dites néo-classiques, obéissant à des modes de formation rigoureux, et qui voient la réintroduction du grec, date de l'époque des lumières. Ce renouveau

¹² LIGNON Stéphanie, NAMER Fiammetta, 2012, *La composition néoclassique : nouvelles données, nouveaux usages, nouvelles définitions*, Nantes, P U N, pp.151-158

¹³ LIGNON Stéphanie, NAMER Fiammetta, 2012, *La composition néoclassique : nouvelles données, nouveaux usages, nouvelles définitions*, Nantes, P U N, p.151

a pour origine le besoin de nomenclatures qui s'est développé, à l'origine, avec l'invention des systèmes de classification de Linné et Lavoisier.¹⁴

Selon ces auteurs, c'est à partir de ce moment que l'utilisation raisonnée de procédés variés, en premier lieu la formation de lexèmes, est jugée indispensable pour créer et organiser le lexique scientifique. C'est ce qui explique d'ailleurs que l'autre particularité de la formation néoclassique est d'alimenter le vocabulaire scientifique dans les domaines de spécialité. Cela constitue aussi l'une des motivations du choix du sujet. La formation néoclassique est un procédé de formation lexicale très productif dans la langue de spécialité, comme en témoigne le domaine de l'environnement. La néologie compositionnelle y est très développée.

En somme, beaucoup de linguistes reconnaissent que c'est en français que se déroule et se développe le programme normatif de ce type de composé, comme en témoigne d'ailleurs l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert, notamment dans les articles « *Grammaire* » et « *Formation* » qui précisent les règles et les normes d'orthographe, de construction et d'usage de ces mots nouveaux qui se taillent aujourd'hui la part du lion dans le lexique spécialisé.

Nous proposons dans cette étude, une description et une interprétation de quelques lexèmes appartenant au champ lexical de l'environnement pour une meilleure compréhension et une meilleure utilisation de ces notions : agroécologie, biodiversité, écosystème. Sont-ils de véritables composés néoclassiques ? Comment fonctionnent-ils ? Comment faut-il les analyser et les interpréter ?

2. 1. Description morphosyntaxique

Du point de vue morphosyntaxique, comment sont formés les lexèmes : agroécologie, biodiversité et écosystème ?

Pour ce faire, nous avons utilisé la méthode du test que nous avons adressé à des étudiants du département de Lettres modernes supposés être d'un niveau acceptable en linguistique française. L'autre raison est que, effectivement, en licence 1 Lettres Modernes, au second semestre, les deux éléments constitutifs de l'Unité d'enseignement FRAN 123 sont intitulés : morphologie et syntaxe. La question est donc bien inscrite au programme. Deux questions constituent globalement le questionnaire.

¹⁴ LIGNON Stéphanie, NAMER Fiammetta, 2012, *La composition néoclassique : nouvelles données, nouveaux usages, nouvelles définitions*, Nantes, P U N, p.151

Une première question a été soumise aux étudiants lors d'une séance de travaux dirigés. Nous avons proposé un tableau à double entrée et la consigne est la suivante :

Question 1 : Mettez une croix dans la colonne concernée ?

Mots	Composition	Préfixation	Suffixation	Parasynthèse
Agroécologie	X			
Biodiversité	X			
Ecosystème	X			

Il faut admettre que les réponses sont globalement satisfaisantes. La plupart des étudiants avaient bien reconnu le procédé de formation mis en œuvre, à savoir la composition. Cependant, les débats se sont poursuivis en ce qui concerne le statut des différents constituants des composés, plus précisément celui du premier élément de chaque composé. En effet, après l'identification du procédé de formation utilisé, une autre question avait été posée aux étudiants :

Question 2 : Quel critère définitoire vous a permis de reconnaître la composition ?

La réponse étant, bien entendu, le critère de l'autonomie des constituants qui est l'un des critères syntaxiques qui permettent d'identifier le procédé de la composition.

En revanche, les avis sur la question de l'identité du premier élément étaient partagés. Certains considèrent que : agro-, bio-, et éco- ne sont pas autonomes. D'autres voient dans agro-, bio-, et éco- la troncation, même si d'autres encore considèrent agro-, bio-, et éco- comme des racines grecques ou latines. Il faut noter que le pourcentage des étudiants qui n'ont pas reconnu le procédé de la composition qu'ils ont confondu avec celui de la dérivation est très faible. En effet, ces étudiants considèrent qu'agro-, bio-, et éco- sont des préfixes ; ce qui les amène donc à penser qu'il s'agit de la préfixation. Il apparaît donc que la véritable difficulté réside dans l'identification du premier élément dans ce type d'unité lexicale.

Ces différentes réponses étaient bien prévisibles au regard de la place réservée à la formation néoclassique dans la morphologie telle qu'elle est enseignée dans les programmes de la licence de Lettres. Dans la plupart des cas, la composition néoclassique est citée en remarque et ne fait pas l'objet de beaucoup de pratiques dans la description linguistique. Ce qui en fait une catégorie plus ou moins méconnue par les étudiants.

De ces différents points de vue, on peut considérer que les objectifs du cours sur la composition sont bien atteints. Dans la mesure où il s'agit d'identifier le procédé de la composition à partir des critères morphosyntaxiques et sémantiques déjà donnés en théorie au cours magistral.

Ainsi, la problématique reste toujours entière. Car, même si *agroécologie*, *biodiversité* et *écosystème* relèvent de la composition, qu'en est-il du statut de *agro-*, *bio-*, et de *éco-* ? Sont-ils des mots tronqués ou des éléments savants ? Ce qui veut dire que la description du procédé typologique de la composition doit être approfondie dans ce sens. Car, telle qu'elle est enseignée, la composition est limitée à la formation populaire. La formation néoclassique est quasiment absente dans le programme proposé. Ainsi, si l'on tient compte de sa productivité, notamment dans le lexique spécialisé, une description plus élargie de la composition qui tiendrait compte de la formation savante permettrait une meilleure compréhension de la langue de spécialité comme celle de l'environnement. Car, la connaissance des procédés de formation conduit à une meilleure interprétation des lexèmes construits.

2. 2. Interprétation

La question de l'interprétation des unités lexicales composées fait appel au critère sémantique qui est un autre critère définitoire des mots composés. En effet, les deux critères par excellence qui permettent de distinguer les mots composés des autres procédés de formation des mots et des séquences libres sont : le critère morphosyntaxique et le critère sémantique. Nous avons vu dans la première partie consacrée à la description de la structure interne des composés que le critère morphosyntaxique permet d'une part de distinguer les composés des mots dérivés, d'autre part de classer les mots composés en composés populaires et savants. Quant au critère d'ordre sémantique, il permet d'interpréter la lexie ainsi composée. Sur la question de l'interprétabilité des unités lexicales composées, il faut dire qu'elle relève de la typologie du composé, autrement dit de la syntaxe interne des composés, c'est-à-dire l'ordre dans lequel les constituants sont interprétés. En effet, pour les composés populaires, l'interprétation se fait suivant l'ordre usuel de la syntaxe et dans l'ordre inverse pour les composés néoclassiques.

Exemple 9:

- Tire-bouchon : qui est un composé populaire, l'interprétation se fait suivant l'ordre usuel de la syntaxe, c'est-à-dire de la gauche vers la droite. En effet, *un tire-bouchon* permet de *tirer les bouchons*. Certains linguistes parlent de la compositionnalité dans ce type de composé. Il s'agit généralement des composés endocentriques, c'est-à-dire les composés dont la tête se trouve à l'intérieur du composé. Considérons par exemple le mot composé *artiste cinéaste*.

Dans cet exemple, on considère que *artiste* est la tête du composé ; et par compositionnalité, on obtient le sens de *artiste cinéaste*. Ce type de composé ne pose pas de réels problèmes d'interprétation. Le sens est à la limite évident.

- Photophobe : étant un composé néoclassique, l'interprétation se fait dans l'ordre inverse de la syntaxe, c'est-à-dire de la droite vers la gauche. « *Phobe* » veut dire *crain*t et « *photo* » la lumière. *Photophobe* se paraphrase par *qui craint la lumière*. Contrairement aux précédents, ce type de composé a la tête à l'intérieur du composé mais à droite. C'est une des particularités des composés néoclassiques qu'il faut à leur tour distinguer des composés dits exocentriques qui n'ont pas leur tête à l'intérieur du mot composé mais à l'extérieur. C'est ce type de composés qui posent de réels problèmes d'interprétation comme : *sage-femme* ou encore *abat-jour* dont la tête se trouvent à l'extérieur. Ainsi, le sens de *sage-femme* n'a rien à voir avec celui de *sage* et de *femme* ; de même, le sens d'*abat-jour* ne relève pas du sens d'*abat* et de *jour*. Ces composés ont un sens plus figé. Mais, qu'en est-il des items de notre corpus : *agroécologie*, *biodiversité*, *écosystème*.

D'abord du point de vue morphosyntaxique, ces trois unités lexicales diffèrent des exemples de composés néoclassiques que nous empruntons jusqu'ici à Namer & Lignon (2012) par le fait que le deuxième constituant de chaque composé est un morphème libre que l'on rencontre en français indigène du moins en synchronie. En effet, la structure de ces mots se présente comme suit :

Agroécologie : agro- + écologie

Biodiversité : bio- + diversité

Ecosystème : éco- + système

D'autre part, ces composés diffèrent des composés populaires par l'aspect graphique du premier élément : agro-, bio-, et éco-. Sont-ils des mots tronqués, ou représentent-ils des racines latines ou grecques ? Pour notre part, nous les considérons comme une formation mixte ou hybride compte tenu de la nature et de l'origine du premier constituant.

Du point de vue morphologique, le premier élément de chaque mot est une troncation. Il reste à savoir si ces éléments tronqués proviennent d'une racine grecque ou latine ou d'un mot français. Dans ce type de formation, il faut reconnaître que l'interprétation du composé dépend de la nature du premier constituant selon qu'il est conçu comme une racine grecque ou latine, ou comme une troncation d'un mot français.

Par rapport à l'interprétation sémantique des composés de notre corpus, la question posée à nos étudiants, toujours en séance de travaux dirigés, est la suivante :

Question 3 : Du point de vue sémantique quelle interprétation faites-vous des composés : agroécologie, biodiversité, écosystème ?

Suivant le critère de la spécificité sémantique qui définit les mots composés, ces interprétations ont été données :

Agroécologie : « une agriculture qui tient compte de l'environnement »

Biodiversité : « les différentes espèces vivantes dans un milieu »

Ecosystème : « ayant trait à l'écologie et à l'organisation »

On remarque que pour agroécologie et écosystème l'interprétation part de la gauche vers la droite alors que pour biodiversité c'est l'inverse. Ce qui nous autorise finalement à considérer que dans agroécologie et écosystème, il s'agit de la troncation, agro- et éco- sont respectivement des troncations de *agriculture* et de *écologie* qui est lui-même un composé constitué de éco- et de -logie. Deux mots qui, d'un certain point de vue, relèvent de la composition savante. Et, pour biodiversité, nous avons affaire à une racine grecque, bio-. C'est pourquoi, nous considérons ces différents types de composés comme des composés mixtes ou hybrides dans lesquels le premier élément est soit une troncation, soit une racine grecque ou latine.

Par ailleurs, si nous rapprochons ces acceptions de celle proposée par Raphael Belmin.al dans la définition, citée plus haut, de l'agroécologie, « ...construire un monde agricole capable de nourrir plus d'un milliard de bouches, tout en protégeant la biodiversité et le climat », il apparaît clairement que l'environnement syntaxique joue un rôle déterminant dans le choix de l'acception du premier constituant. En effet, on peut se demander par exemple pourquoi, dans l'analyse du mot écosystème, le sens d'éco comme monnaie n'est pas sélectionné dans ce contexte.

C'est dire que l'interprétation des composés mixtes ou hybrides n'est pas prédictible et dépendrait d'une part de la nature et de l'origine du premier élément et d'autre part du contexte dans lequel, ils sont employés.

Conclusion

En somme, cette étude est une analyse lexicologique et une contribution sur un procédé de formation de mots qui caractérise la langue scientifique : la composition. En effet, quand on examine le lexique scientifique et spécialisé, on se rend compte que la composition demeure l'un des procédés les plus productifs. Ce mode de formation des mots diffère de la dérivation par le nombre et la nature des morphèmes mis en œuvre. Dans la composition, une classification typologique des composés est faite selon le mode de formation néoclassique ou populaire. Cependant, l'analyse des items de notre corpus, nous a permis de découvrir une autre formation dite mixte ou hybride. Les résultats de cette analyse nous permettent de dire que la connaissance du procédé de formation des unités lexicales complexes conduit à une meilleure interprétation de ces types de mots. Le sens de l'unité ainsi composée dépend à la fois de la nature et de l'origine des différents constituants qui composent le mot mais aussi de son environnement syntaxique. Ainsi, l'acquisition d'une bonne culture scientifique ne dépendrait-elle pas aussi de l'acquisition de la langue du domaine ?

Références bibliographiques

DIKI-KIDIRI Marcel, 2008, *le vocabulaire scientifique des langues africaines : approche culturelle de la terminologie*, Paris, Editions Karthala.

DUBOIS Jean et al, 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse

GUILBERT Louis, 1975, *La créativité lexicale*, Paris, Larousse

[Http://denis.creissels.fr](http://denis.creissels.fr) Consulté le 20 novembre 2022

LIGNON Stéphanie, NAMER Fiammetta, 2012, *La composition néoclassique : nouvelles données, nouveaux usages, nouvelles définitions*, Nantes, P U N

NAMER Fiammetta, 2007, « Développements récents (et moins récents) en morphologie constructionnelle et leur application à la lexicographie historique », exposé présenté le 20 juin 2007 devant l'équipe TLF-Étym de l'ATILF. Nancy : ATILF ([http : //www.atilf.fr/tlf-etym/namer.pdf](http://www.atilf.fr/tlf-etym/namer.pdf)), 27 pages.

BELMIN Raphael et al, 2021, *Sur les sentiers de l'agroécologie africaine*, Montpellier, presse@cirad.fr